

21 - Elevage charolais Baudot 21140 Pont et Massène, propose à la vente taureaux aptes à la saillie. Gd choix toutes catégories d'âges. Garanties sanitaires. Elevage ayant sélectionné le vêlage facile. Sélection rigoureuse de père en fils depuis longtemps, livraison toutes distances. (4601)
 ☎ 06 07 75 59 74 Jean-Luc
 06 67 58 18 03 Michel
 06 74 69 62 41 Bertrand

42 - Arrivage de Normandes : 13 gén. 1 an ; 12 gén. 18 mois ; 11 gén. 2 ans dont 6 ins. ; 10 gén. prêtes et pleines ; 5 vaches prêtes. Livraison ass.
 ☎ 06 86 57 38 41
 Michel Garrivier

42 - Vends mâles reproducteurs limousins, toutes garanties sanitaires, livraison possible, HBL.
 ☎ 06 46 61 25 07
 ou 06 87 15 67 01

58 - Elevage HBC origines insémination, vds 1 taureau de 2 ans et 17 repro nés à partir d'octobre 24. Certains : vêlage facile, ss cornes, génotypés. Sélection sur les facilités d'élevage et qualités maternelles. François Bouche, Eleveur/inséminateur 58340 Cercy la Tour. (0202)
 ☎ 06 16 07 54 55

69 - Race 46 VL terme janv., fév., génisses prêtes à partir de mars, génisses nées en 2024 et 2025.
 ☎ 06 88 57 57 52

89 - Elevage charolais HBC, vend taureaux de 18 mois, mâles 2025, vaches, génisses, laitonnes. Vente permanente femelles et mâles. Livraison possible. Gaec Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine. (4901)
 ☎ 06 89 18 05 87
 06 79 50 15 71
 Gaec Cadoux

69 - Vends taureaux reproducteurs Limousins 15 mois HBL, très bonnes origines et docilité, vaccinés DNC.
 ☎ 06 71 61 73 16

74 - Vends taureaux charolais de 12 mois à l'attache vaccinés.
 ☎ 06 19 33 56 77

Ovin

38 - Vends 2 brebis 1 bêlier mangeoires ratelier pour ovins foin BR 2025.
 ☎ 06 75 23 63 50

Porcin

69 - Vends porcs fermier.
 ☎ 04 74 70 94 03

Chien

38 - Vends 5 chiots mâles Border Collie, non LOF, nés le 15/10/2025, N° immatriculation mère 25026864143352005, parents travaillent sur bovins, prix 250 euros.
 ☎ 06 63 25 20 32

MONDE / Avec une population de 107 millions d'habitants, l'Égypte est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique derrière le Nigeria (237 millions d'habitants) et l'Éthiopie (108 millions). Ses besoins en blé ne cessent de croître. Les Russes entendent conserver leur position de premier fournisseur.

Égypte : un marché du blé toujours dynamique

Selon un rapport du Foreign Agricultural Service (FAS) qui dépend du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et qui a été publié fin septembre 2026, l'Égypte consomme environ 20 millions de tonnes (Mt) de blé chaque année, à une demande en constante augmentation. Mais sa production nationale ne couvre qu'à peine la moitié de ses besoins. Généralement semé en novembre, le blé est récolté en avril. La superficie cultivée dépend des prix d'achat fixés par le gouvernement, souligne le FAS, et des prix d'achat gouvernementaux élevés ont incité les agriculteurs à produire davantage de blé et à le vendre aux entités publiques. Cette année, le pays devrait produire environ 9,2 Mt de blé contre 9 Mt lors de la précédente campagne. Le General Authority for Supply Commodities (GASC)¹ estime à presque 13 Mt le volume de blé à importer. L'objectif du gouvernement du Caire est de garantir un approvisionnement en pain de qualité à un prix abordable pour la majorité de la population. Car ce sont 11 Mt de pain, aliment de base des Égyptiens, qui sont consommés par an.

Jusqu'au début des années 2010, la France était un acteur majeur dans l'approvisionnement de céréales auprès des Égyptiens. Elle fournissait entre 10 et 15 % des volumes, soit 1,5 à 2 Mt par an. Mais le printemps arabe et le départ du président Moubarak ont rebattu les cartes politiques, diplomatiques et économiques. Mohamed Morsi (2011-2013) puis le maréchal Abdel-Fattah al-Sissi (depuis 2014) se sont rapprochés d'un de leurs partenaires historiques : la Russie. La France a vu ses marchés se restreindre petit à petit, sous l'impact des facteurs diplomatique-économiques. En effet, le GACS étant lié à l'armée, les contrats d'importation s'effectuent désormais de gré à gré et non à travers des appels d'offre transparents. De plus, le gouvernement égyptien a modifié, au fil des ans, ses critères techniques et ses normes de qualité concernant l'importation de blé, notamment pour garantir la sécurité alimentaire, la qualité des produits alimentaires et la protection de l'agriculture nationale.



Des normes importantes

Elle a ainsi durci, en 2016, ses exigences sur la contamination par les mycotoxines, imposant un seuil de 0,05 partie par million (ppm) pour la présence d'aflatoxines dans le blé importé, avant d'assouplir cette norme sous les pressions russes et françaises. Les autorités égyptiennes ont également révisé les critères de tolérance au gluten et renforcé les exigences concernant les niveaux d'humidité et la pureté du grain dans les cargaisons de blé importé. Objectif : réduire les risques de moisissures et de contamination par des agents pathogènes pendant le transport et le stockage. Finalement ces exigences ont favorisé le blé russe : lui qui ne représentait que 30 % des importations en 2010, a grimpé à 55 % au début des années 2020 pour atteindre maintenant 60 % des importations totales (environ 7 Mt), malgré la guerre avec l'Ukraine. La France parvient encore à exporter 1 Mt par an. Cependant, le ministère égyptien de l'Approvisionnement s'appuie sur un programme d'expansion des terres agricoles en zone désertique (lire encadré). Le projet a été lancé en 2021 et mise aussi sur la sélection de blé plus productif, avec l'ambition d'atteindre l'autosuffisance pour ses achats publics. Car le pays compte chaque année près de deux millions d'habitants supplémentaires par an. Autant de bouches à nourrir. ■

Christophe Soulard

De l'agriculture dans le désert

Le projet « Nouvelle vallée » vise à développer les terres désertiques de la vallée du Nil et à y installer des communautés agricoles durables. Le Gouvernement ambitionne de cultiver un million d'hectares supplémentaires, grâce à l'irrigation (notamment au goutte-à-goutte), issue de la dessalaison de l'eau de mer. Car en dehors de la vallée du Nil, l'eau n'est guère disponible. La moitié de ces terres (540 000 ha) pourraient être irriguées par le projet Toshka. Mais celui-ci initié dans les années 1990 peine à se développer. Selon des rapports récents, environ 40 000 à 50 000 hectares ont été irrigués et cultivés, bien en deçà des objectifs initiaux. ■



▲ Le projet « Nouvelle vallée » vise à développer les terres désertiques de la vallée du Nil.

1. Autorité générale pour l'approvisionnement des produits de base. Elle est directement liée à l'armée égyptienne

annonces légales

AJ CAPITAL

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
 Siège social : 17 bis Chemin des Petites Brosses, 69300 CALUIRE ET CUIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 05/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AJ CAPITAL
 Siège : 17 bis Chemin des Petites Brosses, 69300 CALUIRE ET CUIRE
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros
 Objet : La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et affaires françaises et étrangères, quel qu'en soit l'objet, par création de sociétés de toutes formes au moyen d'apport ou souscription, par achat d'actions, obligations ou autres titres et de tous droits sociaux et, généralement, par toutes formes quelconques ; L'animation et le management du groupe à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et de ses filiales, notamment par la réalisation de toutes prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, sociale, comptable, informatique, financière, commerciale, technique, réglementaires ou immobilière ; L'exercice des fonctions de mandataire social au profit de toutes sociétés du groupe ; L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement ; L'exploitation de portefeuille de valeurs mobilières ; La centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales ou sous filiales, quel que soit le pourcentage de participation ; L'acquisition et l'exploitation de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle, procédés, licences ou autres

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Alexandre JADOT, demeurant 17 bis Chemin des Petites Brosses, 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON.

POUR AVIS
 Le Président

LVLP

SARL à associé unique
 Capital de 3 000 €
 Siège social : 338 route de la Goutte 42 370 ST ANDRE D'APCHON RCS de Roanne 888 246 477

Transfert du siège social

Par décision extraordinaire du 23 décembre 2025, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social à compter 23 décembre 2025 de 338 route de la Goutte - SAINT ANDRE D'APCHON 42370 au 160 chemin du vavre - 69380 LOZANNE
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Radiation au RCS de Roanne.
 Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon
 Pour avis

LVLP FONCIER

SCI au capital de 500 €
 Siège social : 338 route de la Goutte 42 370 SAINT ANDRE D'APCHON RCS de Roanne 912 487 055

Transfert du siège social

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2025, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social à compter 23 décembre 2025 de 338 route de la Goutte - SAINT ANDRE D'APCHON 42370 au 160 chemin du vavre - 69380 LOZANNE
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Radiation au RCS de Roanne.
 Nouvelle immatriculation au RCS de Lyon
 Pour avis

GAEC SAVEURS BOVINES

au capital de 160.000 €
 650 Impasse des Bons Claude 69430 MARCHAMPT 898 338 090 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

MODIFICATION DE FORME

Suivant décisions du 31/12/2025, les associés du GAEC SAVEURS BOVINES ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL SAVEURS BOVINES.
 Capital Social : 80.000 €.
 Siège Social : 1215 Route de la Grand Combe 69430 MARCHAMPT.
 Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural.
 Durée : 99 ans.
 Gérant : M.Damien LASSAIGNE, demeurant 1120 Route de la Grand Combe 69430 MARCHAMPT.

ALCORDI

Société par actions simplifiée au capital de 800 320€ Siège social : LYON (Rhône) 6 rue Pierre Valdo R.C.S. : LYON 538 329 962

Modification du capital

Par A.G.E. du 15 septembre 2025, les actionnaires de la société, ont, à compter du 15 septembre 2025, décidé de réduire le capital social d'une somme de 48 280 euros, par voie d'achat et d'annulation de 48 280 actions. Le capital s'élève ainsi à 752 040 euros divisé 752 040 parts.

Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. : LYON
 LE PRESIDENT

ENNOVY

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros Siège social : Bagatelle 69550 AMLEPUIS

339 709 610 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision du 17.12.25, l'associé unique a pris acte de la démission de la société GRAF MANAGEMENT de ses fonctions de Président et a nommé en qualité de nouveau Président La société GRAF PROPERTY HOLDING Société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros dont le siège social est situé 4A rue Honoré de Balzac 68000 COLMAR. Immatriculée au RCS de COLMAR sous le numéro 944 804 954, et ce pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis,

SCEA TRANCHAND PATRICK

SCEA au capital de 66 000 € 355 Route du Haut Poncet 69820 FLEURIE 401 300 165 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Modification gérance

L'AGE du 04/12/2025 a constaté la cessation des fonctions de gérant au 31/12/2025 de TRANCHAND Patrick - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Modification gérance

GUILLER-MONTABONNET - SARL au capital de 2 000 €. Siège social 12 chemin du château du Rozay 69420 CONDRIEU - 840 115 471 RCS LYON. L'AGE du 24/11/2025 a adopté le retrait de la gérance de Mme Isabelle GUILLER à compter du 24/11/2025 - Inscription modificative RCS Lyon.

Le 15/12/2025, le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 15/12/2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

DATATELLIG

SAS AU CAPITAL DE 2 000€, 254 RUE VENDÔME 69003 LYON 03, RCS LYON 947 876 801

Clôture de liquidation

Annonces légales

SELECT AUTO DISCOUNT 69

SASU au capital de 500 €
3 rue Foyatier
42000 St-Etienne
RCS St-Etienne 944 767 706.

Transfert du siège social

Si suivant décision de l'A.G.E du 20-06-2025, il a été décidé de transférer le siège social au 16 Avenue Chantelot, 69520 Grigny. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Lyon.

ENTRE-TEMPS FAB

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation: PL ROGER SALENBRO 69800 SAINT-PRIEST 813 093 655 RCS LYON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2025 au siège de la liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Grégoire BUTTIGIEG, demeurant 46 Rue des Collonges 69230 ST GENIS-LAVAL de son mandat de liquidateur, lui a donné quittus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques de LYON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

ALPHA LEONIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 €
Siège social : Les presles 86 chemin des Presles 69910 VILLE-MORGON 841 284 532 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Avis de dissolution

L'AGE du 9/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommée les liquidateurs : M. CHAMPIER Raphaël et Mme LUCCA Cristelle demeurant à Les Presles, 86 Chemin des Presles, 69910 VILLE-MORGON. Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel. Inscription modificative au RCS de VILLE-FRANCHE-TARARE.

Pour avis, le liquidateur

ANNONCES LÉGALES
Vos publications
en quelques clics !
Simple, rapide, efficace

l'Information Agricole du Rhône
Hébdomadaire d'information générale en matière des terrains du Lyonnais et du Beaujolais

Particuliers et professionnels

Si vous avez besoin de publier une annonce légale, vous pouvez obtenir un devis et/ou une attestation de parution pour réaliser vos démarches.
Rendez-vous 24 h / 24 h sur notre site sécurisé : <https://infoagri69.fr> et laissez-vous guider.

ou 06 09 88 11 33

l'Information Agricole du Rhône

Édité par la SEJAR
Société d'exploitation du journal « l'Information Agricole du Rhône ». SARL au capital 39 624 €.
Siège social : maison des agriculteurs du Rhône, 18 avenue des monts d'Or, 69890 La-Tour-de-Salvagny

MACONNERIE BUTTIGIEG GREGORY

Société à responsabilité limitée unipersonnelle en liquidation
Au capital de 3 500 euros
Siège social : 21 chemin de Chiradie 69530 BRIGNAIS
Siège de liquidation : 46 Rue des Collonges 69230 SAINT-GENIS-LAVAL 911 516 490 RCS LYON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 3 novembre 2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Grégoire BUTTIGIEG, demeurant 46 Rue des Collonges 69230 ST GENIS-LAVAL de son mandat de liquidateur, lui a donné quittus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques de LYON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

EARL DES JOSEPHINS

EARL au capital de 52 150 €
450 Chemin des Fûts 69480 MARCY
752 405 928 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Avis de dissolution

L'AGE du 10/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société au 31/12/2025. Liquidateur : CACHAT-ROSSET Michaël, 115 Route de Montzain, Porte 3 69480 MARCY. Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel - Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE

LAPINS DES VIGNES
Groupement agricole d'exploitation en commun
Société civile au capital social variable minimum de 1 500 000 €
Siège social : 26 Chemin de la Rouille 69210 SAINT-GERMAIN-NUELLES
Agréé le 22.06.2021 sous le n°69-1278 901 259 838 RCS LYON

Avis de dissolution

L'AGE du 08.12.2025 a décidé la dissolution anticipée de la société au 31.12.2025. Liquidateurs :

- Mme HUTUBISE Emérie, demeurant Chez Jean MAYNIER, 192 Chemin du Moustalas 26130 SAINT RESTITUT;

- M. BEYSANG Raphaël, demeurant Chez Jean MAYNIER, 192 Chemin du Moustalas 26130 SAINT RESTITUT;

Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel, avec pour adresse de correspondance : Chez Jean MAYNIER, 192 Chemin du Moustalas 26130 SAINT RESTITUT. Inscription modificative au RCS de LYON. Pour avis, les liquidateurs

Crowe-Avvens
Département Juridique
14 Quai du Commerce 69009 Lyon

ESSENTIAL PHARMA FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 €
Siège social : Lyon Vaise Business Centre - Bâtiment A 3, place Giovanni Da Verazzano 69009 LYON 985 394 287 R.C.S. LYON

L'associée unique a décidé, en date du 22 décembre 2025, de prendre acte de la démission de Madame Emma Johnson de ses fonctions de Président au 10 novembre 2025, et de nommer en qualité de Président, à compter rétroactivement du 10 novembre 2025, et pour une durée indéterminée : La société Essential Holdings Limited, société de droit Guernesiais, dont le siège social est situé North Suite, First Floor, Regency Court, Glattegny Esplanade, St Peter Port, GY1 1WW, Guernesey, immatriculée sous le numéro unique 67078.

Pour avis,
Le Président

Actionnaires : FDSEA du Rhône, Chambre d'agriculture du Rhône, Jeunes agriculteurs du Rhône
Directrice de la publication - gérante : Véronique Laby
Directrice déléguée : Julie Margain
Rédactrice en chef : Marie-Cécile Seigle-Buyat, 07 61 06 84 88, redacteur-chef@presseagri69.com
Journalistes : Emmanuelle Perrusel, 061532566
Rémi Morvan, 07 83 59 20 53 - Avec la collaboration des services techniques de la maison des agriculteurs

JOMAIN CHRISTOPHE ET MATHIS

SARL au capital de 5 000 €
519 Chemin de Chailler 69400 GLEIZE
En cours d'immatriculation RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Constitution

Durée : 99 ans - Objet : Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et second œuvre, y compris la construction, la rénovation, l'agrandissement et la réhabilitation de bâtiments de toute nature ; Les opérations de viabilisation des terrains, comprenant les travaux de raccordement aux réseaux (assainissement), la voirie et les aménagements extérieurs ; Les travaux de maçonnerie paysagère, incluant la création et la rénovation de murets, escaliers extérieurs, terrasses, allées, bordures, soutènements, dallages, pavages et autres aménagements extérieurs en lien avec l'environnement paysager - Gérance : JOMAIN Christophe, 519 Chemin de Chailler 69400 GLEIZE et JOMAIN Mathis, 149 Boulevard Gambetta 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

GRENIER BIO DE L'OZON

Société à responsabilité limitée au capital de 22 000 euros
Siège social : 3460 Route de Corbas 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
Société en cours de formation

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GRENIER BIO DE L'OZON

Siège social : 3460 Route de Corbas, 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
Objet social : Prestation de stockage, le triage et le séchage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 22 000 euros

Gérance :

Denis SCHWIERTZ demeurant au 320 Rue des Gordes - 69360 SIMANDRES

Hervé COLIN gérant demeurant au 128 chemin de simandes - 38200 VILLETE DE VIENNE

Loïc ROUVIERE demeurant au 3352 Chemin du clos - 69970 CHAPONNAY

Mickael FLANDIN demeurant au 68 Rue de la Grande Pierre - 69126 BRINDAS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LYON.

Pour avis

La Gérance

J&R HORIZON

Société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 €
145 Rue du Rhône 69360 SOLAIZE
En cours d'immatriculation au RCS de LYON

Constitution

AVIS DE CONSTITUTION
D'une société par actions simplifiée
Dénommée : J&R HORIZON

Duree : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Siège social : 145 rue du Rhône, 69360 SOLAIZE

Objet : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Présidente : Madame Chloé Gibaud Duchamp demeurant 145 rue du Rhône 69360 SOLAIZE

Immatriculation au RCS de LYON.

Pour avis, la Présidente

COMMUNE DE SAINT JULIEN SUR BIBOST

Approbation de la modification N°1 PLU

Par délibération en date du 16 décembre 2025 le Conseil Municipal a approuvé la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU du Bourg et des évolutions du règlement, des orientations d'aménagement et de programmation, du document graphique, l'ajout de changement de destination et la mise à jour des servitudes d'utilités publiques. Cette délibération est affichée pour une durée d'au moins un mois à la mairie. Le public intéressé pourra consulter la délibération et ses annexes ainsi que l'ensemble des pièces du dossier de modification N°1du PLU à la mairie 1 place de la mairie à Saint Julien sur Bibost aux jours d'ouvertures au public soit mardi - jeudi - samedi de 9H00 à 12H00



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

APPEL À CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir : **AS 69 25 0360 01** : superficie totale : 3 ha 79 a 31 ca dont 41 a 51 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : DARDILLY (12 ha 51 a 37 ca) - 'LA THUILLE' : BH-1 - 0096 ANCienne ROUTE NATIONALE 7 : BZ-186 - 'LES PINs' : BZ-39-188. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 69 25 0350 01 : superficie totale : 17 ha 19 a 28 ca dont 3 ha 83 a 73 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : AMBERIEUX (78 a 68 ca) - 'LES CREUX' : ZK-43. DARDILLY (12 ha 51 a 37 ca) - 'LONGE NORD' : AA-2-4-9-10-11-16-17-18 - 'LE CREU MARGELAY' : AB-57-58-120-122 - 'LES PLACES' : AB-13-151-154 - 'LES PRASSES' : AB-31 - 'LE BOUQUIS' : AE-1-2-3(A)-3(B)-4. DOMMARTIN (3 ha 61 a 31 ca) - 'L ETANG' : AO-3(A)-3(B)-5(A)-5(B) - LA TOUR-DE-SALVAGNY (27 a 92 ca) - 'LES MOUILLES' : AW-52. Zonage : AMBERIEUX : A - DARDILLY : N, A - DOMMARTIN : AU, A - LA TOUR-DE-SALVAGNY : N. Occupation : Occupée pour partie

AS 69 25 0349 01 : superficie totale : 1 ha 32 a 80 ca dont 15 a 12 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : IRIGNY (1 ha 32 a 80 ca) - 'EN VENIERES' : BC-4-7 - 'AU RAZAT' : BH-56-57. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 69 25 0332 01 : superficie totale : 22 a 37 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES (22 a 37 ca) - 'LES MOUILLES' : AH-53. Zonage : A. Occupation : Occupée

AS 69 26 0003 01 : superficie totale : 1 ha 25 a 17 ca dont 1 ha 25 a 17 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : DARDILLY (1 ha 25 a 17 ca) - 'LONGE NORD' : AA-12-13-42. Zonage : A, N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **23/01/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus généralement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Quatuor 8 avenue Tony Garnier 69007 LYON - Mail : direction@safer-aura.fr.

CELENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 1055 chemin du Colombier 69850 ST MARTIN EN HAUT
Société en cours de formation

Constitution

Aux termes d'un acte sous se